



Parent accro au point de dépenser des sommes astronomiques

Par **couette04**, le **03/10/2014 à 20:22**

Bonjour,

C'est un des parents qui est dépendant, non pas à la drogue ou à l'alcool, mais à la voyance téléphonique et qui dure depuis plus d'un an. Des relevés de comptes qui montrent des paiements par CB à ces services, des factures détaillées de téléphone le prouvant. Une dépendance qui en vient à un cumul de factures impayées du téléphone fixe à plus de 3000 €, faire partir toute sa paye et contracter des crédits à la conso pris à divers organismes pour avoir plus d'argent mais sans les rembourser, mettre son compte en banque à un gros découvert, ne plus donner de nouvelle à sa banque et ouvrir un compte dans une autre. Ce fait doit-il être dénoncé en cas de divorce par rapport à la garde des enfants? Car, peut-on se demander si une fois seul, ce parent avec cette dépendance, pourra gérer les frais de la vie courante alors qu'à ce jour il ne participe à rien avec sa paye? Peut-il s'occuper des enfants correctement? Peut-on considérer cela comme une maladie, dépression?

Merci à tous